

Territoire de la Culture et de la Création

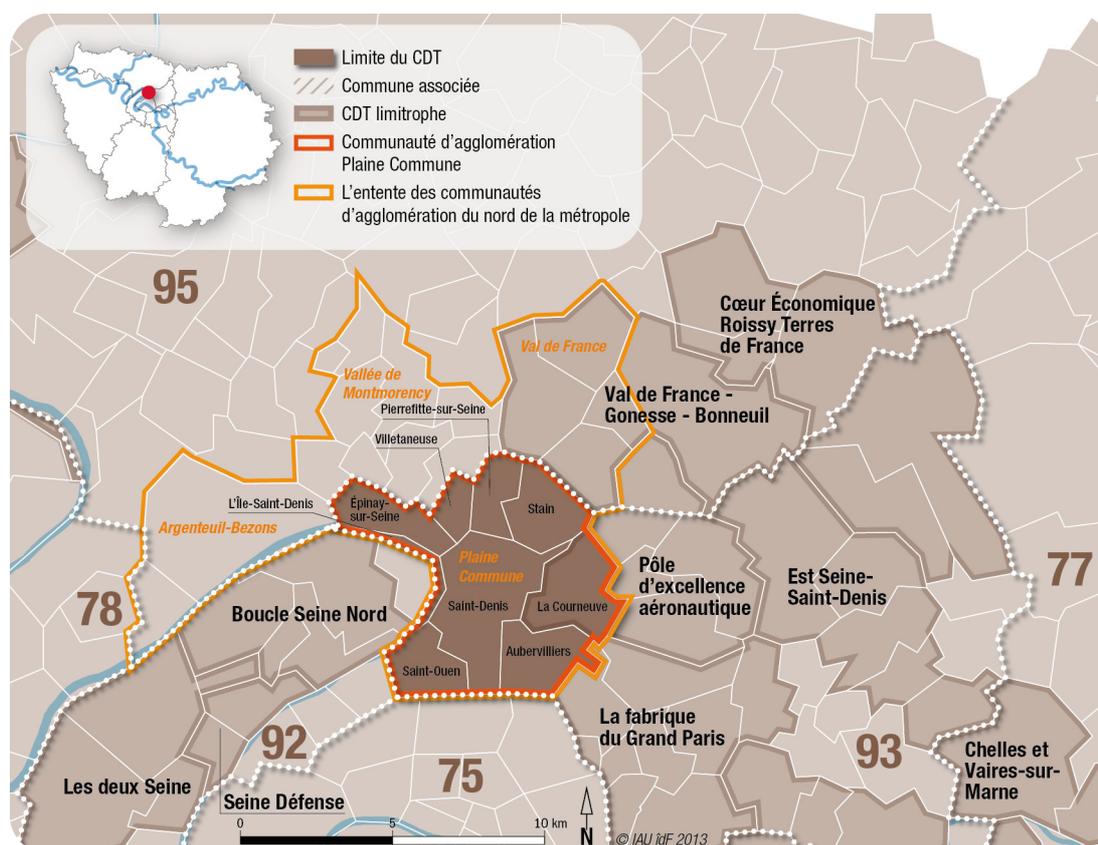
Le CDT a été signé le 22 janvier 2014. Suite à l'enquête publique, le projet de Contrat de Développement Territorial avait été validé le 11 avril 2013 par le préfet de Région, le Président de la CA Plaine commune et le Maire de Saint-Ouen.

- 9 communes • 1 communauté d'agglomération • 396 000 habitants* • 156 500 logements* • 173 500 emplois*
- 180 000 actifs*

*RP 2008

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



Territoire de la Culture et de la Création est le premier territoire à avoir signé un accord-cadre, préalable à l'élaboration du CDT. C'est un secteur identifié comme stratégique pour le développement de la région capitale dès le lancement de la démarche du Grand Paris. L'Etat et la Région sont présents sur ce territoire avec leurs dispositifs de mise en œuvre du contrat de projet Etat-Région.

Du côté des collectivités locales, le portage de ce projet est assuré par les neuf communes et par la communauté d'agglomération Plaine commune ; il y a adéquation entre le périmètre du CDT et l'évolution de la carte intercommunale. Plaine commune a invité les communes et communautés d'agglomération voisines à partager les réflexions sur son devenir à l'échelle du territoire nord du Grand Paris.

Au-delà des objectifs de construction de logements et d'amélioration de la desserte -notamment avec la constitution d'un hub autour de Pleyel-, ce projet de CDT affiche plus spécifiquement des ambitions sur le développement des industries culturelles et créatives associé à une politique événementielle d'envergure.

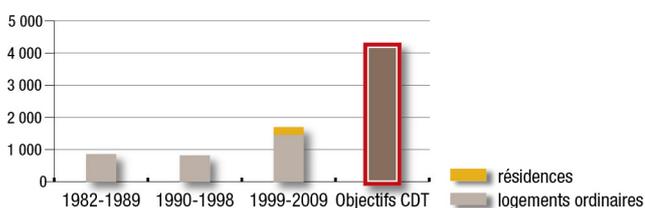


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

4 200 par an ¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

Sur la période 1999-2009, Plaine Commune a construit environ 1830 logements par an. L'addition des objectifs de construction de Saint-Ouen et du PLH de Plaine Commune donne un niveau de construction de 3 200 logements/an pour la période 2011-14.

Le CDT contient les engagements suivants :

- Construire 4 200 logements par an à partir de 2015. D'ici là, les objectifs des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en vigueur permettront une montée en puissance à partir du niveau actuel ;
- Maintenir la part du logement social dans la construction neuve au niveau fixé dans le PLH (hors reconstitution de l'offre liée aux ANRU) ;

Autres objectifs chiffrés :

- création de x emplois : NR.
- création de x m² Shon de bureaux : NR
- création de x m² Shon ou Ha activités : NR
- population : NR

Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel

Aménagement- équipements – trame verte et bleue

- Principes généraux : programmation urbaine de tous les secteurs de projet révisée à la hausse, densification des centralités, mixité fonctionnelle et sociale ;
- 5 grands secteurs de projet : Arc Nord autour la future Tangentielle ferrée ; Seine-Révolte des Docks de Saint-Ouen à la Confluence ; la Courneuve/Babcock/6 Routes autour d'une future gare du nouveau Grand Paris express (NGPE) ; Plaine-St-Denis/Aubervilliers Centre ;
- Franchissement du faisceau ferroviaire à Pleyel, projet de « gare-pont habitée » ;
- Eco-quartiers des Docks de Saint-Ouen et du quartier fluvial de l'Île-Saint-Denis (NQU) ;
- Poursuite des travaux sur l'ensemble des 24 sites ANRU ;
- Fort d'Aubervilliers (NQU) et son parc ;

- Deux équipements en cours d'achèvement : Archives nationales à Pierrefite-sur-Seine et Cité du cinéma ;
- Trame verte et bleue s'appuyant sur la renaturation des berges, les espaces verts existants et en projet.

Développement économique et universitaire

- Création d'un cluster des industries de la création (cinéma, audiovisuel, art numérique, technologies de l'information et de la communication).
- Plan d'action économique emploi formation 2012-2013 en lien avec les acteurs publics et privés ;
- Maintien du ratio entre surfaces d'habitat et d'activités à 1,67 pour les cinq prochaines années sur Plaine Commune. Projet de convention habitat-emplois sur Saint-Ouen ;
- Proposition de réserver 20 à 30 % des espaces d'activités aux activités créatives ;
- Le projet Campus Condorcet et le projet universitaire et urbain Paris 13 ;
- Une Cité Universitaire Internationale envisagée ;

Culture et patrimoine

- Objectif de fédérer les acteurs du monde de la culture pour construire une dynamique artistique et culturelle ;
- Elaboration d'une charte d'intégration et de valorisation du patrimoine ;
- Un équipement culturel de rayonnement métropolitain à Pleyel-Tête de réseau ;
- Un équipement culturel envisagé dans le Nord du territoire.

Autres projets en cours ou envisagés

- Rénovation du Stade de France pour l'Euro 2016 ;
- Centre aquatique d'Aubervilliers
- Extension du centre commercial du Millénaire
- Archives du Ministère des Affaires étrangères à La Courneuve (en cours)

Principaux secteurs de projet

Seine-Revolte

Potentiel de développement d'environ 2,5 millions de m² SHON dont 12000 logements

Pleyel : Nouvelle gare prévue en correspondance avec 4 lignes du GPE (M14, M15, M16 et M17), le M13 et le RER D (éventuellement la ligne H du Transilien). Eventuellement gare TGV. Ce secteur doit accueillir des activités économiques autour d'un équipement « tête de réseau », ainsi qu'un ouvrage de franchissement des voies ferrées avec une gare-pont habitée (RD 30).

Les Docks de Saint-Ouen : Cet éco-quartier NQU accueillera d'ici 2025 10 000 salariés, 12 000 habitants, des équipements, un parc de 12 ha ouvert sur la Seine et le site de maintenance de la ligne M14. 1ères livraisons en 2013.

Eco-quartier fluvial de l'Île-Saint-Denis : Environ 1 000 logements, 1 000 emplois. 1^{ères} livraisons pour 2015.

¹ -Objectif inscrit dans l'accord-cadre, reprenant le chiffre de la Territorialisation des objectifs de logements (ToL).



Plaine Commune - projet : La grève et le parvis



Site du projet Hub Pleyel



Site du projet Hub Pleyel



Savante banlieue

Eco-quartier Confluence de Saint-Denis. 1 055 logements neufs et 587 rénovés en PNRQAD, 4 000 nouveaux emplois et 30 Ha d'espace public. 1^{ères} livraisons pour 2014.

Plaine Saint-Denis Aubervilliers centre

Potentiel de développement d'environ 3,6 millions de m² SHON dont 21 logements

Campus Condorcet. Pôle universitaire sciences sociales en cours d'aménagement (12000 personnels et étudiants)

Gare des Mines-Fillettes. Projet de quartier intercommunal avec couverture partielle du Périphérique

Réhabilitation du Centre-ville d'Aubervilliers. Autour de la future station de la ligne de M12.

Fort d'Aubervilliers. Projet urbain mixte, labellisé « Nouveaux Quartiers Urbains »

La Courneuve / Babcock / 6-routes

Potentiel de développement du secteur : environ 500 000 m² SHON dont 4 800 logements

Six Routes. Potentiel d'aménagement d'un quartier autour d'une future gare de la ligne M15 (1 000 logements environ).

Arc nord

Potentiel de développement des abords des futures gares de la Tangentielle Légère Nord (Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Stains, La Courneuve) estimé à environ 500 000 m² SHON dont 4 800 logements.

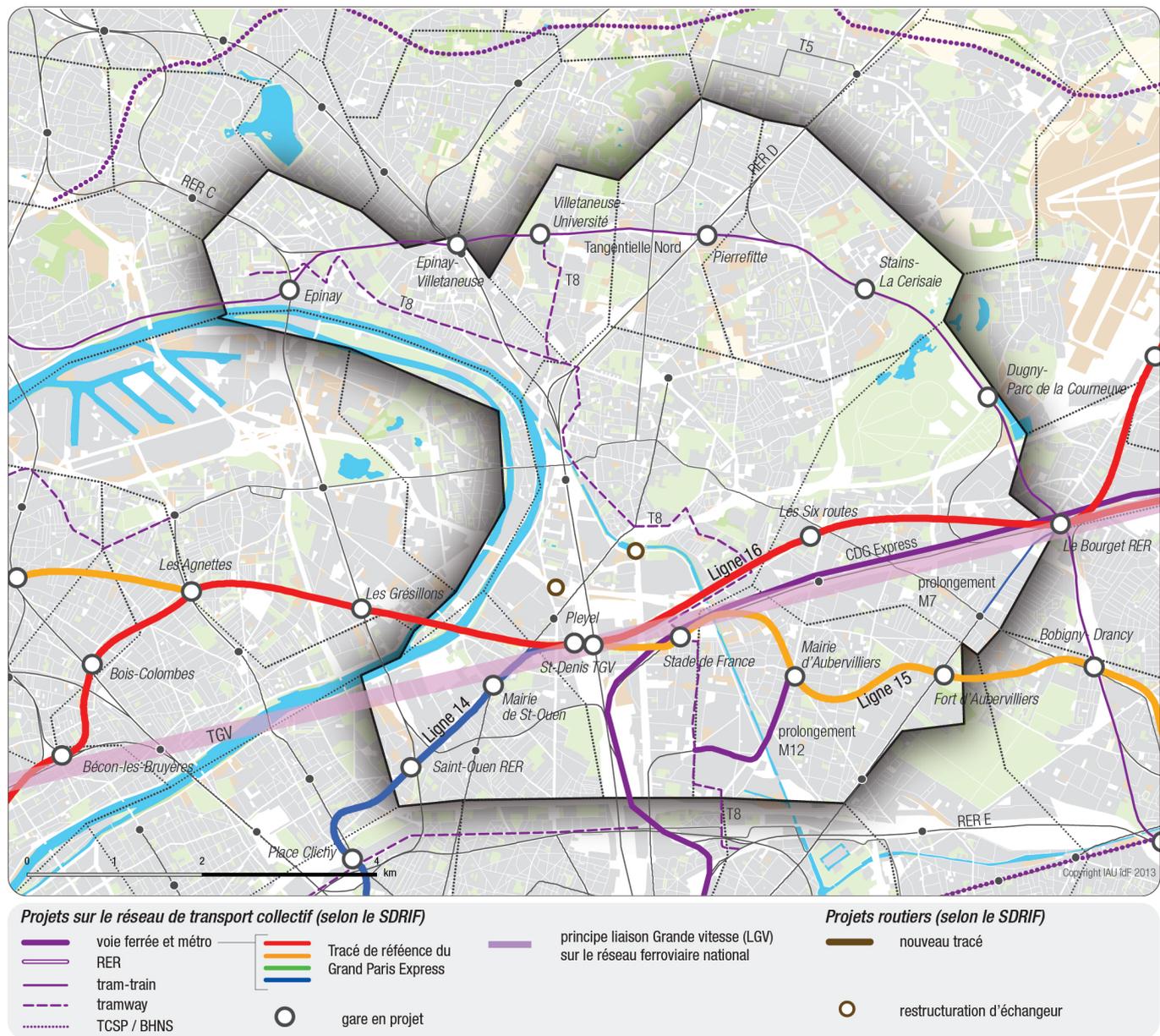
Paris VIII-Les Tartres. Projet urbain en lien avec Paris VIII, les archives nationales et la future gare de la TLN. Logements prévus au sud et au nord d'un parc agro-urbain (zones de bruit de l'aéroport du Bourget)

Carte des projets d'aménagement





Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



Infrastructures de transport

Nouveau Grand Paris (Prolongement Nord ligne M14 ; M15 Nord-Est et Nord-Ouest ; M16 et M17 à terme) avec au total 7 gares sur le territoire dont Saint-Denis-Pleyel et les Six Routes.

- Réalisation des projets inscrits au Plan de mobilisation : prolongement des lignes de métro M14, M12 et M7 ; réalisation de la Tangentielle Nord engagée ; modernisation des RER C, D et E ; prolongement des lignes de tramway T8, T1 et T5 ; bus à haut niveau de service RN2.

- Franchissement routier du réseau ferré par le prolongement de la RD 30 (avenue François Mitterrand) visant une meilleure desserte de Pleyel .



Docks de St-Ouen : logements et gymnase



Projet : Cité du cinéma



Docks de St-Ouen : vue du park Jerome, secteur Bateliers Nord

Projets labellisés Grand Paris

Sur les 22 projets labellisés le 7 février 2012, cinq sont situés sur le Territoire de la culture et de la création :

- le Campus Condorcet entre Paris et Aubervilliers ;
- La Maison des sciences de l'homme Paris-Nord inscrite dans le Campus Condorcet ;
- la Cité du Cinéma/Universeine de Saint-Denis
- Les Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine.

L'avancement du CDT :

Les éléments de calendrier.

- **16 janvier 2012** : signature de l'accord cadre
- **11 avril 2013** : validation du Projet de CDT
- **16 sept.-18 oct. 2013** : enquête publique
- **11 décembre 2013** : comité de pilotage
- **22 janvier 2014** : signature du CDT

Documents et sites internet de référence :

Communiqué de presse « Lancement de la ligne Orange du Grand Paris Express », Conseil du STIF du 10 octobre 2012
Territoire de la culture et de la création, accord-cadre, janvier 2012.

Territoire de la culture et de la création, Projet de Contrat de Développement Territorial, 11 avril 2013.

Dossier de presse « Accord-cadre Territoire de la culture et de la création », Préfecture de la région Ile-de-France, janvier 2012

Discours du 1^{er} Ministre François Fillon, du président de la communauté d'agglomération Plaine commune Patrick Braouezec et du maire de Saint-Ouen Jacqueline Rouillon, Saint-Denis, 16 janvier 2012

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :
<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>
<http://www.desaturerlaligne13.com/-La-ligne-14-prolongee-a-Mairie-de->

Plaine commune : http://www.plainecommune.fr/page/p-509/art_id/

Saint-Ouen : <http://www.ville-saintouen.fr/index.php?page=23>

Crédits photographiques : © W Vainqueur / © Europacorp JF Peneau / © Philippon Kalt / © Agence Mikou Design Studio / © Asylum / © Makan Rafatdjou, BVFG / © Atelier du Pont et Gaëtan Le Penhuel Architectes / © Agence Ter / © Cabinet Fuksas / © Studio Tronca / © Vianney Prouvost

L'IAU idF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

